

Procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 3 octobre 2008, à 15 h 15, au Loft du pavillon des Humanités.

ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS

Voir la liste des présences déposée au bureau du syndicat.

Yves St-Pierre fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2008
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Admission des nouveaux membres
5. Profession enseignante
 - a) Poursuite des travaux du comité paritaire
 - b) Transferts fédéraux
 - c) Mobilisation 6 octobre 2008
6. Projet de modification de la Loi sur le régime de négociation des secteurs public et parapublic
7. Projet de modification du RREGOP
8. Rapport CRT
9. Grief heure du dîner
10. Élections
11. Informations
12. Questions diverses
13. Clôture de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition 2008-2009 AG-01 :

Que l'on ajoute deux points : 8. Service de cafétéria et 9. Logiciel DECclicII. Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposé par Claude Champagne
Appuyé par René Gélinas

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2008

Proposition 2008-2009 AG-02 :

Que le procès-verbal du 2 mai 2008 soit adopté.

Proposé par Claude Lamy
Appuyé par Suzanne St-James

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

§ Ordre de priorité d'engagement à la formation continue

Une entente est intervenue entre les parties. Cette entente a pour but d'établir une façon de faire pour l'attribution d'une charge à la formation continue dans les disciplines ayant des difficultés de recrutement.

- § Comité paritaire sur le profil des compétences et la sélection des enseignantes et des enseignants au Cégep de Trois-Rivières

Les travaux du comité vont se poursuivre cet automne.

- § Calendrier scolaire

Au printemps dernier, le Collège a formé le Comité institutionnel sur le calendrier scolaire qui doit se pencher sur les principes et les règles d'élaboration du calendrier scolaire. La première réunion aura lieu le 14 octobre prochain. MM. Ianick Gentes, Claude Lamy, Patrice Létourneau et Étienne Cossette représenteront le personnel enseignant.

- § Grille horaire

À la session d'hiver, le Syndicat est intervenu à plusieurs reprises auprès de la direction afin d'entreprendre des discussions dans le but de modifier la grille horaire pour notamment dégager des espaces de réunions adéquats pour l'ensemble du personnel enseignant. Cet automne, le directeur des études devait procéder à une large consultation dans le milieu. Compte tenu que le dossier piétine, l'exécutif a interpellé encore une fois le directeur des études afin qu'il procède à ladite consultation.

- § Féminisation des textes

Des efforts seront faits afin que les textes soient féminisés.

- § Impression recto verso

Par le biais du *Point d'ordre*, les enseignantes et les enseignants seront invités à favoriser la production de documents imprimés recto verso.

4. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES

Proposition 2008-2009 AG-03 :

Que les personnes suivantes soient admises comme nouveaux membres : Donald Janvier (langues), Geneviève Lacasse (éducation physique), Danny Normand (éducation physique) et Éric Therrien (physique).

Proposé par Claude Champagne
Appuyé par Claude Lamy

ADOPTÉE

5. PROFESSION ENSEIGNANTE

a) Poursuite des travaux du comité paritaire

Ianick Gentes fait le point sur les travaux effectués par le Comité paritaire formé de représentantes et de représentants patronaux – ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Fédération des cégeps – et syndicaux – FAC, FEC-CSQ, FNEEQ(CSN). Entre autres, le Comité a rédigé le document « *Enseigner au collégial... Portrait de la profession* » qui a été distribué à tout le personnel enseignant. Cette étude consistait à « analyser la pratique actuelle de la profession enseignante de l'ordre collégiale notamment les paramètres de la charge individuelle ».

Le comité s'est donné un nouvel échéancier. D'ici le 12 décembre, les travaux vont se poursuivre afin de faire les concordances entre le document *Enseigner au collégial... Portrait de la profession* et la convention collective dans le but d'obtenir l'amélioration de nos conditions enseignantes.

b) Transferts fédéraux

Comme l'explique Ianick Gentes, avec les derniers transferts fédéraux en enseignement supérieur, le Cégep de Trois-Rivières reçoit 1 663 000\$. Par contre, seulement 10% de cette somme est consacrée aux profs, soit 2,91 ETC (équivalent temps complet), et ces nouveaux ETC échappent à la convention collective. Lors d'une rencontre avec la direction du collège, nous avons demandé que l'utilisation de ces ETC fasse l'objet d'une entente au Comité des relations du travail (CRT) en priorisant les trois axes suivants : l'intégration des nouveaux profs, le soutien à la réussite et le perfectionnement. En complément d'information, Yves St-Pierre explique le plan triennal du Collège soumis au MELS quant à l'utilisation des sommes allouées.

c) Mobilisation 6 octobre 2008

Éric Désilets transmet des informations concernant le piquetage symbolique qui aura lieu le 6 octobre prochain de 7h30 à 7h55. Tous les cégeps manifesteront leur mécontentement pour dénoncer la répartition des sommes des transferts fédéraux. Les enseignantes et les enseignants sont invités à se joindre à l'exécutif, aux pavillons des Sciences et des Humanités, pour distribuer des pommes et des tracts aux étudiantes et aux étudiants. À 10h, une conférence de presse aura lieu en collaboration avec le Syndicat des enseignants du Collège de Shawinigan.

6. PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LE RÉGIME DE NÉGOCIATION DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Yves St-Pierre fournit des explications sur le Projet de modification de la Loi sur le régime de négociation des secteurs public et parapublic (Loi 37) déposé par Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor. Cette dernière a demandé le soutien des organisations syndicales afin d'entreprendre des discussions sur une nouvelle façon de gérer les négociations, entre autres, la mise en place d'une médiation arbitrale. La CSN envisage de faire le dépôt des demandes à l'automne 2009.

7. PROJET DE MODIFICATION DU RREGOP

Yves St-Pierre résume les grandes lignes du Projet de modification du RREGOP déposé par le Conseil du Trésor dont l'objectif est d'encourager des employés en fin de carrière à demeurer plus longtemps au travail, et ce, afin de contrer des problèmes de pénurie de main-d'œuvre. Quant à l'implantation de cette nouvelle retraite progressive dans les secteurs public et parapublic, les centrales syndicales refusent qu'une entente individuelle doive être conclue avec l'employeur afin de s'y prévaloir. L'employeur aurait le droit d'octroyer ou non la retraite progressive.

8. SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Yves St-Pierre explique et fait la lecture de la recommandation suivante :

Considérant la demande de l'Association générale des étudiantes et des étudiants d'appuyer la position de la Chambre des représentants concernant le dossier de la prolongation de l'entente liant le Collège et le Groupe Compass.

Il est proposé que l'Assemblée générale se prononce en faveur de la proposition suivante :

Proposition 2008-2009 AG-04 :

Que le Collège étende les exceptions à la clause d'exclusivité aux projets étudiants;

Que le Collège s'assure d'une réduction des prix de vente;

Que le Collège mette en place les mécanismes pour assurer un passage progressif à une cafétéria écologique;

Que le Collège se prononce favorablement à la mise en place d'une coopérative alimentaire, issue du milieu, dans le respect des travailleuses et des travailleurs du Groupe Compass et de leur accréditation syndicale;

Que le Syndicat suscite la participation des enseignantes et des enseignants à un comité initié par l'AGÉ visant la mise en place d'une coopérative alimentaire en juillet 2011.

Proposé par Alain Dumas
Appuyé par Véronique Tremblay

Discussion sur la proposition

AMENDEMENT

Biffer *Que le Collège mette en place les mécanismes pour assurer un passage progressif à une cafétéria écologique;*

Proposé par Paul Croteau
Appuyé par Claude Lamy

Discussion sur l'amendement

ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE

9. DECclic II

Comme l'explique Ianick Gentes, le Collège procède à la restructuration de sa plate-forme électronique en implantant DECclic II. Suite aux doléances émises par les profs, le Syndicat ne voit pas la pertinence d'obliger le personnel enseignant d'y adhérer. C'est pourquoi les membres sont invités à intervenir et à se prononcer sur la recommandation suivante :

Considérant que les technologies de l'information et de la communication constituent des outils permettant de soutenir l'apprentissage;

Considérant l'importance pour les enseignantes et les enseignants de disposer d'une pleine autonomie professionnelle et pédagogique;

Considérant la nécessité d'offrir aux enseignantes et aux enseignants des outils facilitant leur tâche d'enseignement.

Il est proposé que l'Assemblée générale se prononce en faveur de la proposition suivante :

Proposition 2008-2009 AG-05 :

Que le Collège améliore la forme actuelle des divers éléments reliés au volet « Poste de travail » du réseau informatique et offre la plate-forme DECclic II comme un outil facultatif.

Proposé par Marie-Josée Girouard

Appuyé par André Boyer

Discussion sur la proposition

ADOPTÉE

10. RAPPORT DU CRT

Louis Normand fait rapport du CRT qui s'est tenu le 29 septembre dernier. Entre autres, les parties se sont entendues pour l'ouverture de 13 nouveaux postes en ajout aux 25 postes ouverts en juin dernier. Également, le Syndicat est intervenu en faveur d'une éventuelle entente en CRT sur l'utilisation du 2,91 ETC.

11. GRIEF HEURE DU DÎNER

Comme l'explique Louis Normand, le Syndicat a déposé deux griefs (hiver 2008 et automne 2008) compte tenu que la convention collective a été violée, entre autres, pour le non-respect de l'article 8-3.00 par la décision de l'employeur de ne pas respecter les dispositions prévoyant qu'une enseignante ou un enseignant dispose d'une heure et demie pour les repas à moins d'entente entre les parties au moment de la confection des horaires de la session automne 2008. Le deuxième grief a été soumis à l'arbitrage. Selon l'évolution des discussions avec le Collège sur certains dossiers, le Syndicat évaluera la pertinence de le plaider. Avant de prendre une décision, l'assemblée générale sera consultée.

12. ÉLECTIONS

Comité de la précarité

Marie-Geneviève Ricard

propose

Marie Colbert

qui accepte

Marie Colbert

propose

Marie-Geneviève Ricard

qui accepte

ÉLUES : Marie Colbert et Marie-Geneviève Ricard

Comité femmes

Aucune mise en candidature

Comité Action internationale

Claude Lamy

propose

Alain Dumas

qui accepte

ÉLU : Alain Dumas

13. INFORMATIONS

§ Présence militaire à la Journée Portes ouvertes

Élise Jacob informe les membres que le Collège a accepté d'interdire aux Forces armées canadiennes d'ériger un stand dans le but de faire du recrutement lors de la Journée portes ouvertes et du Salon technique et professionnel.

§ Horaire maître

Depuis janvier dernier, le Syndicat est intervenu à plusieurs reprises auprès du Collège afin que l'horaire maître soit affiché à la porte des locaux. Depuis deux semaines, l'horaire maître est disponible.

14. QUESTIONS DIVERSES

Nil

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

La levée de la réunion est proposée par Claude Champagne et appuyée par Jean-Patrice Lamothe.

Lise Verville a agi comme secrétaire